

AVECin - Assemblée générale

23 novembre 2005
Salle des Pressoirs
Lonay

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et message de la présidente
2. Message des invités
3. Mise en discussion du P.V du 20.11.04 (disp. sur www.spv-vd.ch)
4. Mise en discussion du rapport d'activité du comité
5. Rapport de la caissière et des vérificatrices des comptes
6. Démissions au comité
7. Nomination au comité
8. Forum Cin du 12 novembre 05: retours, échanges.

1. Accueil et message de la présidente:

Invités présents:

Mme Isabelle Berney-Monnier, représentante du comité cantonal
M. Yves Froidevaux, président de l'AVMP et représentant du comité cantonal
M. François Bruner, représentant de l'AVEPS
Mme Cilette Cretton, Directrice-adjointe à la DGEO
Mme Jacqueline Pellet, responsable d'unité à la DGEO.
Mme Sylvie Pittet Blanchette, présidente de l'APE.
M. Georges Hoefflin, président de la commission CIN.

Invités excusés :

Mme A-C Lyon, cheffe du département Jeunesse et Formation.
Mme Marie-Claire Tabin, présidente du SER.
M. Georges Pasquier, vice-président du SER et rédacteur en chef de l'Éducateur.
M. Jacques Daniélou, président de la SPV.
M. Haller, secrétaire général de la SPV.
M. Jean-François Kunzi, président des enseignants neuchâtelois.
M. Francis Baour, président de la SPJura bernois.
M. Samuel Rohrbach, président de la SPJura.
M. Savoy, président de la SPVal.
Mme Madeleine Jacquet, présidente de l'AVMACT.
M. Daniel Christen, directeur général de l'enseignement obligatoire.
M. Scheidegger, responsable d'unité à la DGEO

Mmes Anne Volet, Annie Cherpillod, Janine Jan, collaboratrice à la DGEO
Mme Patricia Gilliéron, collaboratrice à la DGEO et cheffe de projet à l'URSP.
M. Jacques Pilloud, représentant de la HEP2.
M.Freddy-Daniel Grossen, président de l'ADESOV.

Membres excusés :

Simone Leresche - Raymonde Delacrétaz - Francine Sarbach - Françoise Matthey -
Monique Anex-Barras - Virginie de Goumois - Florence Paccaud.
Les membres enseignant dans l'établissement de Chavannes/Renens
Henriette Déjardin.

Beaucoup d'invités sont excusés, de nombreuses assemblées générales des
différentes associations ayant lieu à la même date que la notre.

Message de la présidente.

AG AVECin 2005

Message de la présidente

Bonjour et bienvenue

Mesdames, Messieurs les invités, très chers collègues,

Après la première des trois journées consacrées au Cycle initial, il m'est venu trois
mots :

entendre et prendre acte

Entendre et prendre acte de ce qui nous conforte, de ce qui nous rassure, de ce qui
nous parle d'évidence, mais aussi ce qui nous déstabilise, ce qui nous dérange.

Entendre Jacques Ducret , psychopédagogue et nous sentir fortifiées :

- quand il dit sa crainte d'une entrée trop rapide dans les apprentissages scolaires
qui pourrait ôter, et pour longtemps l'envie d'apprendre à certains enfants.
- quand il met en garde face à la possibilité réelle de faire de nos élèves des
machines à apprendre.
- quand il dépeint leur DÉPENDANCE affective, leur grande difficulté à faire preuve
d'autonomie, la variabilité de leur développement.
- quand il refuse, non pas une certaine familiarisation avec des apprentissages
scolaires, mais leur évaluation certificative génératrice de stress, de malaise, voire
de dégoût.
- quand nous nous retrouvons avec un même langage : visées pédagogiques, par
exemple, qui propose d'emmener l'enfant sur le chemin de la connaissance et
des apprentissages sans pour autant pénaliser celui qui n'est pas encore prêt à
tout assimiler.

Nous réjouir finalement quand il affirme l'importance des premières années d'école et de
la très haute formation dont devrait bénéficier les enseignants responsables des jeunes
élèves (une mauvaise école enfantine, c'est pire que pas d'école)

Entendre Madame Christiane Perregaux parler de l'accueil et surtout de la
RECONNAISSANCE dont devraient bénéficier les élèves allophones ; les considérer
avec toutes leur ressources et pas uniquement leur déficit (allophones plutôt que non
francophones...). Considérer le Cin comme un espace privilégié, une zone de
transition, d'intercommunication

Prendre connaissance des différences organisationnelles intercantionales avec Olivier Maradan, ainsi que de la proposition de la CDIP de ne pas demander un bagage scolaire identique pour les futures enseignantEs Cin et ceux du primaire...
Savoir qu'en 1877 déjà, le SER demandait une école enfantine de qualité, tenue par des gens bien formés... et l'entendre insister ensuite sur le fait que l'école reste le seul endroit où TOUS les enfants se côtoient, et cela indépendamment de leur milieu social, à l'heure où la désocialisation est une réalité inquiétante.

Entendre encore Philippe Bugnard parler :

- de CYCLE FONDAMENTAL qui va devenir obligatoire de manière inéluctable.
- d'école qui fait le pari de l'éducabilité et de l'épanouissement de chacun à travers la différenciation
- « d'enfant roi », mais exposé à la violence, à la consommation, à l'obligation de performance
- de cycle, d'évaluation formative, de la lecture qui s'acquiert vers 6-7ans (mais qu'on n'est pas égaux devant cette capacité)

Entendons-le aussi parler de la nécessaire collaboration avec les parents à qui il demande, et c'est important, une approche argumentée !

Écoutons les parents:

- qui élargissent le débat et demandent un espace scolaire romand, une obligation du Cin ... mais qui craignent un manque de souplesse dans les dérogations possibles.
- qui craignent une école stressante, qui supprimerait l'approche ludique au profit d'un enseignement systématique.
- qui militent pour une école non sélective.
- qui demandent des informations claires pour tous les parents.

Maintenant, écoutons aussi ce qui dérange:

- "Nous ne comprenons pas ce que vous faites".
- "On a l'impression que vous n'avez pas d'objectifs".
- "Les pratiques sont au bon vouloir des enseignantEs".
- "Il y a de telles différences d'une classe à l'autre".
- "Quels sont vos objectifs en lecture ?"
- "On voudrait une présentation de l'école enfantine avant que nos enfants commencent l'école".
- "On voudrait des réunions de parents chaque année".
- "Si l'école enfantine était obligatoire, ça permettrait de détecter les problèmes plus tôt".

Je cite encore la désolante contribution de l'ASPICS qui nous réduit à faire tenir les enfants tranquilles, à leur apprendre les lettres et à lire des petits mots, reconnaître les chiffres jusqu'à 10 et compter jusqu'à 20.

Si certaines de ces affirmations nous déstabilisent et nous agressent ; si nous pouvons affirmer que la grande majorité des enseignantEs fait un travail remarquable qui est apprécié par les parents, il est nécessaire de prendre acte de ce qui a été dit et de ne pas nous cantonner à des réactions affectives.

Envisageons la suite :

Présentons, lors du prochain Forum, le travail important qui se fait déjà.

Convainquons les sceptiques du bien-fondé de nos démarches pédagogiques

Dénonçons le mensonge qui voudrait qu'une école infantine obligatoire devienne garante d'égalité entre les élèves, permette la détection des problèmes et emmène, comme par magie, les élèves sur le chemin de la lecture, sous-entendant par là qu'elle ne le fait aucunement maintenant.

Et admettons :

- Qu'un plan d'étude avalisant l'approche de certains apprentissages, notamment en français serait le bienvenu et permettrait une certaine harmonisation des pratiques
- Qu'une formation de qualité pour les enseignantEs de tout niveau les préparerait à aborder les problématiques de manière argumentée et sous l'angle de la recherche
- Qu'un regard extérieur compétent qui pourrait attester de notre bon travail ou signifier certains manques donnerait de la légitimité à nos pratiques pédagogiques

Alors, prenons notre part dans ce qui a été dit..., il en va de notre crédibilité et de la confiance que l'on inspire. Plus grande sera la confiance, plus harmonieux sera le tandem famille-école...

Et puis, il y aura la suite...

L'accueil parascolaire où certains nous verraient bien à la cantine...(Beat Kappeler)

Les horaires : harmonisés avec ceux du primaire ? encore progressifs ? différenciés entre les premières et les deuxièmes années ?

Le travail en demi-classes serait-il encore possible ?

Si l'horaire comporte un temps d'accueil, quel en serait le statut ?

Et le statut de l'enseignantE généraliste au cycle initial ?...

... je nous souhaite une bonne Assemblée générale...

2. Message des invités:

Mme Cilette Cretton Directrice-adjointe à la DGEO remercie de l'accueil ainsi que de tout le travail fait au quotidien et surtout de l'affluence inespérée à cette AG qui suit de près la première journée du Forum du Cin qui s'est déroulée le 12 novembre dernier. Elle reconnaît que l'année est chargée pour le Cin, indique que le Cin est au coeur de préoccupations de Mme A.-C. Lyon.

Il n'y a jamais eu de directives très strictes au niveau du Cin et si l'accent est mis là-dessus, on ne tient pas pour autant à "verrouiller" le Cin.

La première mission du Cin est de favoriser la socialisation des enfants afin que les autres cycles puissent fonder leurs apprentissages surtout sur ce qui aura pu être mis place au Cin.

M. Yves Froidevaux pdt de l'AVMP et représentant du CC SPV: apporte les salutations du Pdt et du Secrétaire général de la SPV, dit un grand bravo au comité, à présidente de l'AVECin d'avoir toujours une longueur d'avance sur les réflexions qui sont faites au niveau du Cin.

A propos du Cin obligatoire, indique qu'il y a souvent une confusion autour de ce terme obligation d'éducation il y a, mais les parents ne sont pas obligés d'inscrire leur enfant à l'école. Ils peuvent par exemple inscrire leur enfant dans une école privée ou donner à domicile l'éducation qu'ils souhaitent.

Au niveau du débat sur la formation des enseignants, la visée de la SPV est clairement axée sur une formation de haut niveau. Plus les enfants sont jeunes, plus le métier est complexe.

Il indique encore que le CC fait une "tournee" de rencontres décentralisées pour aller à la rencontre des collègues. Une bonne nouvelle, la motion Bühlmann (28 périodes pour tous) a été transformée en postulat, c'est à dire en quelque chose de beaucoup moins contraignant.

La revendication de la SPV, c'est 25 périodes pour tous y compris pour les enseignants du Cin.

Il reste à notre disposition pour d'éventuelles autres questions.

Isabelle Berney Monnier représentante au CC de la SPV: Annonce que la SPV fêtera en 2006 ses 150 ans. Tout le monde est invité à y participer.

Dans le prochain n° de l'Éducateur paraîtront les détails des différentes festivités prévues pour cet anniversaire.

Elle nous invite d'ores et déjà à réserver les dates des 8 et 9 septembre 2006, particulièrement le 9 septembre où il y aura les assemblées générales de toutes les associations rattachées à la SPV, suivies d'une assemblée des assemblées.

Le lieu retenu est Dorigny (à l'Amphymax)

Elle nous signale qu'une pétition " *Pour une formation des enseignants qui ait du souff* circule ou va circuler et nous invite à y faire bon accueil.

M. François Brunner, représentant de l'AVEPS: Excuse M. Vittoz qui est à une autre assemblée générale. L'année du Sport qui va se terminer fin 2005 a eu beaucoup de succès: 177 classes vaudoises sur 1500 ont participé à cette promotion du sport à l'école. Au niveau de cette participation, le canton de Vaud est classé 2^{ème} au plan suisse.

Des collègues qui s'étaient inscrits à la fin de l'année scolaire 2004-2005 se sont réinscrits pour ce début d'année scolaire 2005-2006 avec leur nouvelle volée d'élèves. Trois APE ont pris pour thème de leurs réflexions : le mouvement.

M. Brunner remercie l'AVECin d'avoir participé à la promotion de cette action.

Cette année du sport s'est organisée en association avec quatre partenaires:

1. L' Institut des Sciences et du Sport
2. Le service des Sports Universitaires
3. Le service cantonal d' EPS
4. L'AVEPS

Le bémol à l'issue de tous ces engagements, est que le Conseil d'Etat envisage de supprimer une heure de gymnastique pour des raisons d'économies budgétaires

M. G. Hoefflin, pdt de la Commission du Cin:

Nous explique comment la Commission du Cin va fonctionner et nous présente un document de travail sous forme d'organigramme.

Trois groupes de travail sont constitués qui se pencheront chacun sur un domaine particulier qui figurera sur le Plan d'Etude Cin.

Ce sont:

Développement
psychomoteur

Activités
langagières

Activités
mathématiques

(Les autres domaines bénéficieront du même traitement mais ces trois-là ont la priorité)

Chacun de ces groupes est formé de 5 ou 6 personnes soit:

- 1 spécialiste de la didactique
- 1- 2 membre(s) de la com. Cin

- 1 membre AVECin
- 1 - 2 expert(s) extérieur(s)

Le travail de ces différents groupes sera présenté à une commission consultative du C puis mis en consultation auprès de diverses instances.(PECARO,HARMOS, ...)
Une consultation ultérieure aura lieu auprès de l'AVECin.

En dernier lieu ce complément au PEV(soit le Plan d'Etudes pour le Cin) est prévu pour la rentrée 2007-2008.

Questions à M. Hoefflin:

Mme C.Dufour ens. à Pully: - Qu'en est-il de la spécialisation pour le développement créatif (ACM-Musique)?

M.Hoefflin la renvoie au rapport de la Com. Cin et précise que l'on s'est penché sur du concret et que l'on ne perd pas de vue la transversalité.

Pour le développement créatif, un sous-groupe est déjà en vue d'être formé pour ce domaine particulier. En fin de processus, un groupe transversal se chargera de lier le tout.

Une Ens. de Clarens: se demande si on parlera des Sciences et de l'environnement.

M. Hoefflin: réponse idem. On ne peut pas tout attaquer de front, mais d'ici à 2007, on aura un outil complet.

Il n'y aura pas de grande révolution, mais plutôt une mise en oeuvre.

C. Carrard: propose que toutes ces questions soient débattues lors de la 2^{ème} journée de Forum.

Une autre enseignante: A souci qu'une des valeurs qui nous est chère au Cin, soit:

l'égalité de traitement de tous les domaines soit mise en péril. Souci qu'on oublie l'EDF qui a été abandonnée. Est-ce que l'on a conscience que ces domaines ont une égale valeur ou est-ce qu'il y a des priorités qui répondent à la mode du matraquage Français-Maths.?

M.Hoefflin rassure: dans le Plan d'Etude québécois dont on va largement s'inspirer, tous ces domaines sont traités dans un esprit d'égalité. On ne va pas faire table rase .

3. Mise en discussion du P.V. de l'AG du 20.11.04

Ce P.V. est disponible sur www.spv-vd.ch

Il est adopté par acclamations.

4. Mise en discussion du rapport d'activités du comité

Au niveau de la formation, Y. Froidevaux rappelle que le diplôme HEP 1 n'a pas été reconnu et de là, une nouvelle HEP est en train d'émerger.

Une nouvelle structure est en place et une reconnaissance a été demandée à la CDIP Samedi 28 janvier 06, un forum sur le thème de la formation est organisé.

La SPV défend une formation de même volume pour tous les enseignants avec des cours spécifiques à chaque ordre d'enseignement (Master).Elle milite aussi, avec conviction, pour un statut identique pour tous.

La SPV est plutôt favorable au rattachement de la HEP à l'UNIL.

Elle défend aussi l'idée que toutes les formations en cours d'emploi doivent être prises en compte.

AG AVECin Formation

En l'absence de Nathalie Katz (malade) Monique Capt nous présente les prises de

position du comité de l'AVECin concernant la formation des enseignants:

Le comité demande une formation de haut niveau: un Master.

Le Bachelor professionnel proposé par la CDIP ne permet pas de poursuivre des études universitaires et nous cantonne définitivement à l'enseignement dans les premiers degrés.

Il est convaincu que la profession d'enseignantEs Cin demande des connaissances et des compétences équivalentes à celles d'enseignantEs de degrés supérieurs.

Ce choix est aussi une position de combat:

Temps de formation identique et même statut pour tous.

La société évolue, le contexte dans lequel nous travaillons change. Notre formation doit nécessairement s'adapter. (Multiculturalité, volonté d'intégration de tous les élèves,...)

L'enseignant doit être réflexif et non pas seulement un exécutant qui applique des méthodes. L'enjeu est ici politique.

Les parents de nos élèves sont de mieux en mieux formés: nous devons être performants dans la pratique et aussi dans la théorie qui sous-tend notre pédagogie.

(En trente ans, la représentation de bacheliers est passée de 10% à 25% de notre société)

D'autres métiers ont vu également leur temps de formation augmenter: par exemple la formation de vendeur est passée de 2 à 3 ans.

L'allongement du temps de formation devient partout une nécessité au vu de la complexité croissante de chaque profession.

Et il ajoute que si avant l'école devait former des gens utiles, elle doit maintenant former des gens compétents.

Le comité demande une solide formation théorique permettant l'argumentation (connaissances des stades de développement de l'enfant, explication et justification des choix pédagogiques, ...)

En parallèle une formation pratique de qualité est nécessaire.

Par ailleurs, le comité est convaincu de la compétence des enseignantEs en fonction actuellement et défendra la prise en compte de la formation continue suivie pour la défense de leur futur statut.

En conclusion: offrons à nos futures collègues la meilleure des formations possible.

C.Carrard: La profession est très féminisée et il faudrait que cela change.

D.Christinat ens. à Onex: Un bémol à ce statut. Etudes longues = coût aux familles.

Et ensuite, salaire en rapport? Un salaire qui permettrait de faire vivre une famille?

Est-ce que le canton de Vaud en a les moyens?

Et jusqu'à quand va-t-on devoir travailler pour une caisse de retraite complète si nous débutons dans la profession à 25 ans ou plus?

M.Pasche: comprend mieux la formation, mais le mot vocation est à prendre aussi en compte. Des personnes seront éliminées par ces hautes exigences et n'auront plus accès à la profession.

Y.Froidevaux: Ce problème existe dans toutes les professions. La formation doit être un maximum ouverte avec un maximum de passerelles (sur dossier de vie, etc.)

De passer par l'Uni permet d'avoir une plus grande mobilité d'orientation

professionnelle. Dans les autres pays occidentaux tous les enseignants sont formés à l'Uni sauf en Suisse.

M.Capt: Dans ces 5 ans de formation, une grande part peut être réservée à la pratique on ne va pas passer 5 ans à l'Uni.

M.Brignoli: Il ne faut pas qu'on ait honte de notre formation. Il faut se battre pour que nos formations en cours d'emploi soient reconnues et prises en compte afin d'obtenir une équivalence.

Une enseignante fait part de sa colère et de son souci d'être totalement déconsidérée

par rapport aux futurs collègues universitaires.

M.Capt: Est vraiment désolée si ses propos ont pu être interprétés de cette façon. Il est évident que ce n'est pas pour cela que l'on milite, bien au contraire...!

Une autre ens: Soutient totalement le projet de cette formation en 5 ans pour le Cin. La complexité du métier devient telle que nous devons nous former en permanence. Notre métier a évolué et 'il est différent d'il y a 30 ans.

Nous devons être reconnues par le public, par nos collègues et par notre employeur. Nous nous devons d'être à la pointe.

Mme Danaso de Pully: On apprend tout avec tout. S' il y a 5 ans de formation, il risque d'y avoir trop de théorie. Elle craint le cloisonnement et verrait plutôt un diplôme de typ Bachelor puis une formation en cours d'emploi.

C.Chatillon de Renens: Pour cette formation il faudrait un bac 75%

Avant il faudrait que l'école prévoie aussi que la majorité des élèves puissent parvenir au bac.

Pour conclure,C.Carrard: Invite chacun et chacune à participer massivement au Forum la formation du mois de janvier prochain: ce sera le meilleur moyen d'y faire entendre notre voix.

Le rapport du comité est adopté.

5. Rapport de la caissière:

Compte BCV : Frs 5268.20

Compte CCP : Frs 6263.62

Total Frs. 11531.82

Bénéfice Frs 1332.70

Les vérificatrices: Mmes Catherine Le Bourhis et Chantal Vial.

Rapport des vérificatrices: par Mme Chantal Vial.

On examiné les comptes et en on constaté l'exactitude et la bonne tenue.

Proposent d'en donner décharge à la caissière et au comité.

Ce qui est fait par applaudissements.

<u>Pour le prochain exercice</u> : Mme Chantal Vial	est 1ère vérificatrice
Mme Francine Gindroz	est 2 ème vérificatrice
Mme Janine Isaz	est 1ère suppléante
<u>Nomination de</u> : Mme Evelyne Besson	nouvelle suppléante.

Pour le budget 2005-2006 défraiement du comité:

Pdt(e)	500.- frs
Vice-Pdt(e)	400.- frs
caissière	350.- frs
secrétaire	400.- frs
membre	300.- frs

En discussion un nouveau poste de 1000.- frs pour d'éventuelles décharges ponctuelles pour l'un ou l'autre membre du comité qui serait en surcharge de travail par rapport à l'AVECin.

Au niveau de cette décharge, si la somme n'est pas complètement utilisée, une enseignante propose que le reste soit réparti entre tous les membres du comité. Ce poste décharge deviendrait alors une somme forfaitaire à disposition.

Une enseignante trouve symbolique et dérisoire les sommes de défraiement du comité AVECin et se demande si on ne pourrait pas allouer un montant plus important? Monique Capt remercie, mais précise que cela reste un engagement et que trop dépenser pour le comité risquerait de mettre en péril l'équilibre des finances de l'AVECin.

Christian Carrard indique que la fortune de l'AVECin est en relation directe avec le nombre de ses membres: donc, faites de la propagande pour la SPV et nous aurons une plus grande somme rétrocedée sur les cotisations.... cqfd!

Un amendement est voté pour transférer "montant de décharge" en "montant forfaitaire"

Un deuxième amendement propose de nommer débours sous nom de "salaire" (défraiement du comité) en groupant : débours + décharge en un seul poste.

Cette proposition est adoptée par l'assemblée.

Un troisième amendement propose 4000.-fr au lieu des 3000.-frs proposés sous défraiements du comité. Cet amendement est abandonné.

Christian Carrard propose de passer l'année comme proposé au budget et de reconsidérer selon les finances de l'AVECin les diverses propositions de cette assemblée.

6. Démission au comité:

Marie-Laure Masson qui a rejoint le comité il y a 3 ans nous quitte pour des raisons privées et indépendantes de sa volonté.

7. Nomination au comité:

Mireille Brignoli a fait part de son intérêt à participer davantage au travail de l'AVECin et fait part de son comité.

Elle sera pour commencer en "stage" afin de pouvoir mieux apprécier le fonctionnement du comité ainsi que pouvoir évaluer le temps que prend cet engagement.

Sa nomination deviendra effective, si elle le désire, l'année scolaire prochaine.

8. Nomination d'un membre à la commission de mathématiques:

Cette commission de mathématiques est en fait la chambre d'échos pour la DGEO.

La commission se compose de membres enseignants du Cin au Gymnase.

Isabelle Berney-Monnier, qui est démissionnaire, indique qu'il est très intéressant de travailler avec des collègues d'autres "niveaux".

Mme Cretton spécifie que c'est la Cheffe qui désignera la personne qui sera nommée cette commission. Nous devons donc lui faire une ou des propositions de nom(s) de personne(s) intéressée(s).

9. Divers:

- Béatrice Berger nous présente un livre : Le voyage de Zarbia au Maroc. Ce livre est en vente dans le hall à l'issue de l'assemblée.
- Constitution d'un réseau AVECin: Ceux qui souhaitent être au 3^{ème} étage de l'info envoient un mail à Monique Capt.
- C.Carrard a assisté à l'AG des maîtresses de rythmique et nous donne leur site:
www.rythmique.ch

On y trouve des choses intéressantes pour tous les enseignants.

- La présidente a reçu deux téléphones d'enseignantes concernant les responsabilités après les heures d'école.
- Des doyennes de Prilly ont des lotos de la Planète des Alphas à mettre à disposition. Ces lotos sont chers et peu utilisés.
- Une enseignante de Renens lit l'article qu'elles ont fait paraître dans l'Éducateur concernant le copyright de la Planète des Alphas et indique que les jeux qu'elles avaient imaginé en utilisant ce matériel ne seront plus à disposition sur leur site parce que c'est interdit!

10. Forum Cin du 12 novembre: retour et échange.

Selon M.Bugnard, les participants aux débats sur l'école doivent être en mesure d'argumenter leurs propos, ce qui est également valable pour les enseignants.

Proposition: passons des réactions affectives à l'argumentation....

M.Brignoli trouve facile tout de même de nous dire que l'on ne doit pas se vexer...

Il faudra que le Cin "grandisse" et il faudra qu'on apprenne à parler de notre profession ... en professionnel(le)s. Toutefois, nous refusons de bêtifier afin d'être compris de chacun.

Soyons simples, mais pas simplistes...!

M.Stauffer: l'ordre du jour de cette journée était extrêmement dense. Elle est heurtée par les digressions qui ont été acceptées lors de l'après-midi par les animateurs.

Il y a eu des questions qui ont été posées et qui n'avaient pas à l'être lors de cette journée. Monique Capt n'avait pas à répondre sur la question des objectifs, ce n'était ni le lieu, ni le moment.

L'animateur a outrepassé ses droits pour sa propre gloriole ... navrant!

M.Capt précise que la donne a changé au dernier moment et qu'effectivement M.

Busslinger a été navrant et décevant. Elle a été fâchée de ne pas avoir pu dire avant ce qu'elle avait prévu de dire.

Une enseignante: regrette que si on ne participe pas aux trois journées de Forum on ne reçoit pas d'attestation.

J.Pellet: dément formellement. Il y a une attestation par journée de Forum.

Donc 3 journées = 3 attestations ...

Christian Carrard encourage chacun et chacune à participer à la prochaine journée de Forum qui se déroulera le samedi 12 mars 2006, ce sera la meilleure façon de faire entendre notre voix.

Il remercie l'assemblée et invite les participants à un apéro bien mérité...

Mur, le 8 juin 2006

La secrétaire:
Christiane Regli